

SINISTRE AUTOMOBILE (accident de circulation)

En cas de sinistre, l'assuré doit faire

- Dans l'immédiat :
 - En cas d'accident prévenir la police ou la gendarmerie sur les lieux pour faire un constat ou un procès verbal ou constat à l'amiable;
 - En cas de vol, faire une déclaration de vol et un procès verbal de police de la localité
 - Garder des preuves de votre collision à l'aide de photos, témoignages ou traces de l'animal (poils par exemple).
- Par la suite, déclarer à GCYA-ASSUR
 - L'accident dans le 5 jours ouvrables qui suivent le sinistre (lundi au vendredi)
 - Le vol du véhicule dans un délai maximum de 48 h dès qu'il a connaissance du fait dommageable.
La déclaration se fait sur un imprimé avec les pièces du véhicule.

NB : En cas de bris de glace, venir présenter le véhicule à l'assureur ou prendre des photos de la glace fissurée

Pièces à fournir

- Muni des pièces du véhicule
- La fiche de déclaration de sinistre (à récupérer chez à GCYA-ASSUR)
- Constat de police
- Rapport d'expertise original (expert et Garagistes) (si assuré a raison)
- Facture de réparation originale (si véhicule réparé).

La procédure de trois options est obligatoirement gérée sur la base du constat ou PV de police : **Tiers simple, tiers amélioré ou complet et tierce collision.**

LISTE DES EXPERTS AUTOMOBILE

NOM DE L'EXPERT	NOM DU CABINET - ADRESSE & SITUATION GEOGRAPHIQUE
AMON Alain Silvère	<p style="text-align: center;">Cabinet d'Expertise Automobile AS AMON Indenié, Rue des Samba. TEL : 20 21 48 32 / FAX : 20 21 48 70</p>
BAZO DIGBEU	<p style="text-align: center;">Cabinet d'Expertise en Automobile et Matériels Industriels en Côte d'Ivoire (CEAM-CI). Zone 4C, 1 rue Fleming, immeuble Amon Daby 1^{er} étage TEL : 21 35 19 49 / 21 34 11 07</p>
COULIBALY SOULEYMANE	<p style="text-align: center;">Cabinet le Conseil de l'Automobile II Plateaux à côté de SOCOCE Immeuble SIRIKA-Apt 948. Tel : 22 41 06 82/ 22 41 22 48. Fax : 22 41 06 85.</p>
DIOMANDE GLAO	<p style="text-align: center;">Cabinet Nouvelle Ivoire Expertise Diomandé Av.A8 Noguès. Rue A47 Imm.BORIJA Porte 32-33 et 34. 1^{er} étage couloir de droite. Tél : 20 33 60 31/ 20 33 60 32 Fax : 20 33 76 50.</p>
LACOMBE-CADUSSEAU PATRICE	<p style="text-align: center;">Cabinet GERENTHON & Cie Rue Lumière, Zone 4 Tél : 21 35 17 12/ 21 35 81 32 Fax : 21 35 94 46/ 21 25 09 08</p>